

Réponse de la direction à l'évaluation 2014 du Programme de BESC Vanier

Contexte

Le gouvernement du Canada a créé le Programme de BESC Vanier en 2008 pour renforcer la capacité du Canada d'attirer et de retenir au pays les meilleurs doctorants du monde et faire du Canada un centre d'excellence de calibre mondial en recherche et en enseignement supérieur. Le Programme, administré par les trois organismes subventionnaires fédéraux, injecte environ 25 millions de dollars par année pour soutenir 500 doctorants du Canada et d'ailleurs poursuivant des études dans une université canadienne.

Cette première évaluation du Programme de BESC Vanier a été menée par les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC), en partenariat avec le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) et le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH). Elle porte sur la période allant de la création du programme en 2008-2009 à la fin de l'exercice 2012-2013 et examine la pertinence et le rendement du programme ainsi que sa conception et sa prestation afin de satisfaire aux exigences du Conseil du Trésor en matière d'évaluation et d'orienter le renouvellement de ses conditions générales, qui arrivent à échéance le 31 juillet 2014.

Le comité directeur des programmes des trois organismes a approuvé en juin 2014 un rapport final sur les principaux problèmes mis en évidence dans le cadre de cette évaluation. Voici la réponse de la direction des programmes Vanier et Banting aux recommandations de l'évaluation et le plan d'action proposé.

Réponse de la direction des programmes Vanier et Banting

Commentaires généraux

La direction du Programme de BESC Vanier estime que le rapport d'évaluation offre un résumé et une analyse fiable et rigoureuse des renseignements recueillis auprès de nombreuses sources de données et approuve les conclusions et les recommandations du rapport.

Le tableau suivant présente les recommandations du rapport et le plan d'action de la direction.

Réponse de la direction à l'évaluation 2014 du Programme de BESC Vanier

Recommandation	Réponse (acceptée ou refusée)	Plan d'action de la direction	Responsable	Échéancier
1. Dans le but d'aider le Programme de BESC Vanier à mieux réaliser son objectif d'attirer et de recruter des doctorants de renommée internationale dans les universités canadiennes, il faudrait envisager d'apporter les changements suivants aux processus d'attribution et de présentation des demandes :				
1. a) Les attributions triennales devraient être remplacées par des attributions annuelles dans le cadre desquelles le report de candidatures inutilisées serait assujéti à certaines restrictions.	Acceptée.	Les organismes intégreront des cibles annuelles équivalentes à la méthodologie d'attribution triennale actuelle.	Secrétariat Vanier-Banting.	Exercice 2015-2016 (Le prochain concours [2014-2015] sera le dernier cycle avec des attributions triennales.)
1. b) Une partie des attributions devrait être destinée à des étudiants étrangers qui ne sont pas déjà inscrits à l'établissement par lequel ils demandent le soutien du programme; la proportion exacte devrait être déterminée au moins en partie d'après la proportion d'étudiants étrangers dans l'établissement. Le Programme de BESC Vanier devrait surveiller l'atteinte des cibles de candidats étudiants étrangers par établissement et au total après chaque concours et se servir de ces renseignements pour calculer les cibles et les attributions pour le concours suivant.	Acceptée.	Les organismes travailleront auprès des établissements parrains à la mise en place de stratégies visant à surmonter ces obstacles à l'échelle des établissements ainsi qu'à l'élaboration d'approches visant à accroître les incitatifs à repérer les étudiants étrangers qui pourraient être candidats à ces bourses; ces stratégies et ces approches pourraient s'intégrer au système d'attribution actuel ou s'y ajouter.	Secrétariat Vanier-Banting.	Exercice 2015-2016
1. c) Les dates limites de présentation des demandes dans le cadre du Programme de BESC Vanier devraient être revues à la lumière des résultats de l'évaluation.	Acceptée.	Les organismes passeront en revue les résultats de l'évaluation concernant les dates limites de présentation des demandes, en réaliseront une analyse approfondie et modifieront les dates limites en conséquence.	Secrétariat Vanier-Banting.	Exercice 2016-2017.
2. Dans le but d'améliorer l'évaluation des compétences en leadership dans le cadre des processus de sélection de l'université et des organismes subventionnaires fédéraux et de favoriser une interprétation uniforme de	Acceptée.	Les organismes continueront de préciser la définition des compétences en leadership et des indicateurs connexes;	Secrétariat Vanier-Banting.	Exercice 2015-2016

Recommandation	Réponse (acceptée ou refusée)	Plan d'action de la direction	Responsable	Échéancier
<p>ce critère, la direction du Programme de BESC Vanier devrait élaborer une définition plus claire du leadership et de la façon de l'évaluer – surtout dans le cas des étudiants étrangers. Les améliorations suggérées dans le cadre de l'évaluation devraient être prises en considération, et toute modification devrait être transmise aux universités et aux membres du comité de sélection des organismes subventionnaires.</p>		<p>ils prendront en considération les résultats de l'évaluation et transmettront toute modification aux personnes concernées.</p>		
<p>3. Dans le but d'orienter la mise en œuvre d'un réseau des anciens boursiers Vanier, il faudrait tenir compte des données d'évaluation sur les préférences des boursiers en ce qui a trait aux moyens de communiquer avec d'autres boursiers ou avec le personnel du programme, de sorte que les diplômés demeurent en contact avec le Programme et avec d'autres boursiers après leurs études.</p>	Acceptée.	<p>Certaines activités déjà en cours comme la création des pages Facebook et LinkedIn du Programme de BESC Vanier ainsi que de listes de distribution par cohortes concordent avec les résultats de l'évaluation concernant le réseau des anciens boursiers.</p>	<p>Direction des communications et de la sensibilisation du public des IRSC et Secrétariat Vanier-Banting.</p>	<p>Exercice 2014-2015.</p>
<p>4. Les résultats de l'évaluation démontrent que le Programme Vanier répond aux besoins financiers liés aux études de la plupart de ses titulaires et que ses bourses sont considérées comme étant très prestigieuses au Canada. Toutefois, l'évaluation n'a pas permis de définir les résultats différentiels associés à la valeur ajoutée des bourses Vanier par rapport aux BESC et aux bourses de doctorat d'organismes subventionnaires fédéraux, étant donné que l'évaluation de ces programmes n'était pas terminée au moment de sa réalisation et qu'aucune donnée de comparaison n'était encore disponible. Les sondages utilisés dans le cadre de ces évaluations ont été conçus pour permettre une analyse comparative des données d'un programme à l'autre.</p> <p>Dans les circonstances, il sera important d'entreprendre une analyse approfondie visant à évaluer les différences et les similitudes entre les résultats des divers programmes, ce qui pourrait permettre de mieux comprendre l'effet des caractéristiques des bourses Vanier, plus particulièrement des montants, sur les</p>	Acceptée.	<p>Le Secrétariat Vanier-Banting travaillera en collaboration avec l'Unité de l'évaluation des IRSC à la réalisation d'une méta-analyse des renseignements issus des évaluations récentes des programmes de formation, et la direction du Programme de BESC Vanier tiendra compte de ces résultats dans ses décisions sur la conception et la mise en œuvre du programme.</p>	<p>Unité de l'évaluation des IRSC et Secrétariat Vanier-Banting.</p>	<p>Exercice 2015-2016</p>

Recommandation	Réponse (acceptée ou refusée)	Plan d'action de la direction	Responsable	Échéancier
<p>résultats. Cette analyse pourrait porter par exemple sur les incitatifs à s'inscrire à un programme d'études, la situation financière des étudiants, la formation (y compris l'acquisition de compétences), la productivité en recherche et les taux de rétention et d'emploi. Il est donc recommandé que la direction du Programme de BESC Vanier tienne compte des résultats de cette analyse dans la planification et la conception futures du programme.</p>				